



R.A.J. – continuité dans la réinsertion

Chaussée d'Alseberg, 208 – 1190 Forest



(Adossé à **L'AMBULATOIRE FOREST**, n° d'entreprise : 0456 – 686 – 490)



Table des matières

I. Identification	1
A. Dénomination et coordonnées	1
B. Coordonnées de la personne responsable	1
C. Description de l'équipe en 2023	2
D. Soutiens particuliers.....	2
II. R.A.J.	3
A. Historique	3
B. Présentation de l'année 2023	4
C. Structure et fonctionnement	5
C.1. Structure.....	5
C.2. Fonctionnement	9
D. Philosophie et finalité	10
E. Méthodologie.....	11
III. Projets 2023.....	13
<i>Point de départ des différents projets : focus sur l'état des lieux.....</i>	<i>13</i>
A. Justice	13
<i>Projets à l'initiative du R.A.J.</i>	<i>13</i>
A. 1) Création d'un espace de parole à l'intention des détenus d'Iltre	14
A. 2) Diffusion du documentaire : Un parcours de détenu en Belgique	14
A.3) Présentation sur la prison aux étudiants de criminologie de l'UCL, en partenariat avec l'équipe psychosociale de l'Ambulatoire-Forest	15
A. 4) Organisation d'une journée de sensibilisation avec le SPS central	16
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe</i>	<i>17</i>
A.1) Organisation des Journées Nationales de la Prison (JNP) 2023.....	17
A. 4) Présences ponctuelles aux CA de la Fidex	17
B. Insertion socio-professionnelle.....	18
<i>Projets initiés par le R.A.J.</i>	<i>18</i>
B. 1) Création d'un documentaire sur la formation en intra et en extramuros	18
B. 2) Etablissement de liens et partenariats avec des acteurs de la formation	19
C. Santé mentale.....	20
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe</i>	<i>20</i>
C. 2) Lieu de liens le Delta	20



C.4). GT Addictions santé mentale et justice	21
D. Toxicomanie	22
<i>Projets initiés par le R.A.J.</i>	<i>22</i>
D.1). Visite du centre de jour pour jeunes d'Enaden	22
D.2). Projet de guide des services assuétudes	22
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe</i>	<i>23</i>
D.1) Plateforme de réinsertion d'Ittre.....	23
D. 2). Gt Justice et Santé, mise en place du GT en fin d'année	24
E. Jeunesse	24
<i>Projets initiés par le R.A.J.</i>	<i>24</i>
Groupe de travail Jeunesse	24
F. Logement.....	25
<i>Projets initiés par le Réseau R.A.J.</i>	<i>26</i>
F. 1) Homeless Vincula.....	26
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe</i>	<i>26</i>
F. 1) Groupe de travail logement	26
H. Productions du R.A.J.	28
IV. Collaborations et partenaires privilégiés	29
A. Collaborations	29
B. Partenaires privilégiés	31
V. Perspectives 2024	32



Réseau Aide et Justiciables – Continuité dans la réinsertion

I. Identification

A. Dénomination et coordonnées

Nom du projet : Réseau Aide et Justiciables (R.A.J.) – Continuité dans la réinsertion », adossé à l’Ambulatoire-Forest, service reconnu en matière de toxicomanie

Adresse postale : chaussée d’Alsemberg, 208 – 1190 Forest

Téléphone : 02/346.31.51.

Email : info@reseauraj.be

B. Coordonnées de la personne responsable

Christophe HENRION

direction@reseauraj.be

christophe.henrion@ambuforest.be



C. Description de l'équipe en 2023

Christophe Henrion : coordinateur, assistant social de formation

Coraline de Spirlet (arrivée en août 2022 jusqu'en septembre 2023) : gestionnaire de projets, criminologue de formation

Céline Ulmann (jusqu'en juin 2023) : gestionnaire de projets, criminologue de formation

Mélissa Gauliard (arrivée en juillet 2023) : gestionnaire de projets, criminologue de formation

D. Soutiens particuliers

Nous remercions particulièrement nos collègues de l'équipe de l'Ambulatoire-Forest, psychologues et assistants sociaux, ainsi que la responsable administrative, pour leurs interventions dans nos divers évènements, leurs conseils et leur soutien bienveillant au quotidien.



II. R.A.J.

A. Historique

A ses balbutiements, fin d'année 2020, le Réseau R.A.J. était à la recherche d'une identité claire et identifiable, en accord avec les réflexions qui ont contribué à sa création. Le réseau est né d'un constat de l'équipe psychosociale l'Ambulatoire-Forest¹ : une multitude de freins à la réinsertion des personnes (ex-)détenues découlent, entre autres, du manque de connaissances et de communication entre les différents acteurs du Social, de la Santé, de la Justice et des personnes directement concernées (usagers – patients – justiciables – bénéficiaires). Et qu'il en résulte un manque de relai pour les justiciables.

L'Ambulatoire-Forest est un service ambulatoire agréé et subsidié par la Commission Communautaire Française (COCOF), reconnu en matière de toxicomanie. Il est composé de deux équipes : le Réseau RAJ et l'équipe psycho-sociale. Cette dernière est la plus ancienne, elle propose un accompagnement spécialisé aux personnes justiciables, incarcérées ou non, rencontrant des problèmes d'assuétudes (alcool, drogues, médicaments) et dont le projet de réinsertion se situe à Bruxelles. Cet accompagnement vise en particulier la réinsertion des bénéficiaires et est assuré par un psychologue et/ou un assistant social qui proposent une écoute, un suivi et une aide dans les démarches administratives. En outre, la prise en charge est globale et des rencontres avec l'entourage familial et/ou institutionnel peuvent être suggérées ; des tripartites sont alors organisées, avec l'accord du patient. Ainsi, le travail de réseau prend son importance dans la prise en charge des bénéficiaires de l'Ambulatoire-Forest. Les deux équipes travaillent dans les mêmes locaux et s'entraident au quotidien.

Fort des questionnements, des réflexions de l'équipe psychosociale, et d'un nouveau subside de trois ans, le Réseau R.A.J. se met en place en 2021. Une nouvelle équipe est créée, une identité claire est définie à l'aide d'un logo, d'une méthodologie de travail propre, et enfin, on met en place les premiers projets. Les contraintes sanitaires présentes (période covid) ne lui ont pas facilité la tâche, d'autant plus que le mode de fonctionnement du Réseau repose notamment sur la rencontre avec les différentes institutions et les acteurs des domaines du Social, de la Santé et de la Justice, le rendant complémentaire aux fédérations déjà existantes (car n'agissant pas au même niveau). Les premiers échanges eurent cependant lieu et le Réseau commença à s'implémenter dans le secteur Social-Santé, tout en s'interrogeant sur la

¹ Pour plus d'informations sur l'Ambulatoire-Forest : <https://www.ambuforest.be/>



place qu'il souhaitait y prendre pour remplir son objectif de renforcement de la collaboration entre les services, à l'échelle du terrain.

En 2022, la nécessité de décloisonner les pratiques spécialisées et de fluidifier les échanges et les pratiques inclusives est toujours d'actualité. Orienter et soutenir un décloisonnement permet en effet de créer des ponts de collaboration entre les professionnels et « d'augmenter le pouvoir d'action de l'ensemble des intervenants »².

Petit à petit, le Réseau R.A.J. a commencé à se distinguer de l'Ambulatoire-Forest, en s'affirmant dans son identité et ses missions. De plus, ses rencontres, événements et interventions au sein des secteurs Social-Santé-Justice lui ont permis d'expliquer plus précisément son rôle auprès des différents intervenants, marquant ainsi sa spécificité par rapport à l'équipe psychosociale. Aujourd'hui, ce n'est pas à tort que l'on peut affirmer que le Réseau R.A.J. fonctionne en autonomie, bien qu'il conserve des liens très étroits avec l'Ambulatoire-Forest.

Malgré un renouvellement de l'équipe, ce qui a mené les travailleuses à prendre un temps pour se réapproprier le projet, le Réseau R.A.J. s'efforce de rester fidèle à ses préceptes initiaux. Il se vit comme une entité fluide, sans membres formels et sans inscription. Les institutions partenaires n'ont pas l'obligation d'adhérer au Réseau R.A.J. ou de déboursier une cotisation pour bénéficier de son travail. Ce fonctionnement découle de la réflexion que pour sensibiliser et toucher un maximum de services, il y a lieu de se montrer le plus accessible possible.

L'année 2023, fut une année riche en collaborations et en changements.

B. Présentation de l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs temps forts. Tout d'abord, nous avons changé de nom, de Réseau RAJ, qui signifiait « Réseau Relation Addiction et Justiciables », et sommes devenus le RAJ, c'est-à-dire, le Réseau Aide et Justiciables. Cette modification est liée à un besoin d'étendre notre regard sur des thématiques de réinsertion au sens large. Notre intérêt pour les assuétudes est toujours présent et ce sujet constituera notre thématique phare de l'année 2024. Cependant, nous souhaitons nous intéresser également à d'autres problématiques telles que celles de la formation, de l'emploi, de la santé mentale dans son

² Quirion B., Hamel S., Gadbois J. et Brunelle N., « La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciarisées », *Criminologie*, Vol. 54, 2021, pp. 13–38.



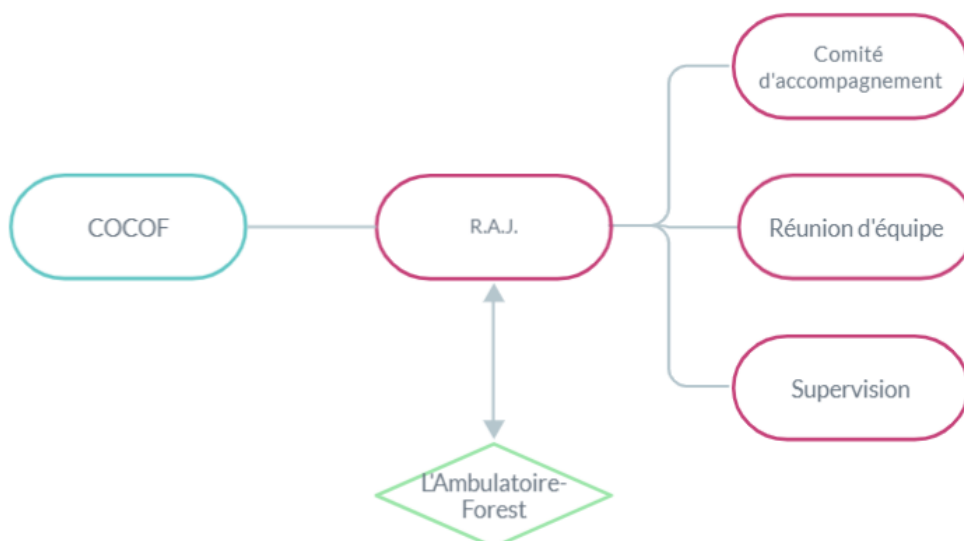
sens large, de la famille etc. La modification de notre nom est donc le reflet de la modification de notre vision, nous portons désormais un regard plus holistique sur la réinsertion.

Ensuite, l'équipe de l'Ambulatoire-Forest a connu quelques départs tant dans l'équipe psychosociale, que dans celle du RAJ. Notre responsable administrative a également changé. Ce fut donc une année de changements. L'équipe du RAJ a été une nouvelle fois entièrement renouvelée, les deux travailleuses sont parties poursuivre des projets personnels, et une nouvelle personne a été engagée à temps plein. Une stagiaire est venue temporairement grossir les rangs du RAJ de février à avril 2023.

Malgré ces changements, le RAJ a tenu son cap et a continué à mener à bien les projets programmés, notamment le développement de notre nouvel outil de sensibilisation : le documentaire « la formation comme levier de réinsertion ? ». Nous avons également continué à fortifier les partenariats avec les associations et institutions rencontrées, notamment dans le secteur de la justice.

C. Structure et fonctionnement

C.1. Structure



Le « Réseau Aide et Justiciables – continuité dans la réinsertion » (dit R.A.J.) est un projet porté par l'ASBL L'Ambulatoire-Forest. Il est reconnu comme réseau santé par la Commission



Communautaire Française (COCOF) depuis 2021 et s'adresse aux professionnels de première ligne.

Le développement du Réseau prend racine dans les constats faits par l'équipe psychosociale de L'Ambulatoire-Forest du manque de relais possible dans le soin, spécialisé ou non, pour le public sous injonction judiciaire et ayant une problématique d'assuétude. Le caractère contraignant de l'injonction entraîne fréquemment un refus de prise en charge de divers acteurs du social-santé, pourtant essentiel à la réinsertion des personnes sortant de détention.

Le R.A.J. s'appuie sur plusieurs piliers pour créer, développer, et alimenter sa réflexion :

- Les réunions d'équipe
- Les supervisions
- Le comité d'accompagnement
- L'équipe psychosociale de l'Ambulatoire-Forest

C.1.a. Les réunions d'équipe

Un mercredi sur deux, le R.A.J. se réserve un temps, avec son coordinateur, afin de faire le point sur les projets en cours. Ainsi, un *débrief* régulier permet de visualiser le travail effectué, et celui qu'il reste à faire, tout en vérifiant que chaque membre de l'équipe le conçoit de la même manière. Ainsi, l'équipe harmonise le point de vue de ses travailleuses et permet à chacune de prendre la parole et la place qu'elle désire occuper. De plus, cela permet de faire le point entre membres de l'équipe et de se répartir les tâches au mieux.

Outre les projets futurs, ce temps permet aussi d'aborder les retours reçus sur des productions, des rencontres, des groupes de travail ou des événements passés. Ainsi, une analyse est effectuée (qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui a moins fonctionné ? Comment pourrait-on s'améliorer la prochaine fois ? Que peut-on mettre en place pour une meilleure organisation ? etc.) afin de tirer profit des expériences passées.

Enfin, un agenda est planifié et des objectifs sont fixés, afin d'assurer la pérennité d'un projet ou de transformer une idée en outil. L'équipe revient sur cet agenda lors des réunions et discute des missions qu'elle se fixe.

La structure et le nombre de ces réunions d'équipe n'a pas changé suite à la réduction du temps de travail accordé au Réseau. En effet, la nécessité d'évoquer les projets passés, présents et futurs était toujours d'actualité.



Hors de ces moments de concertation en équipe, la travailleuse s'appuie également sur les conseils donnés par l'équipe psychosociale. Cette collaboration étroite et bienveillante lui permet d'orienter ses projets vers les manques/les besoins réels des travailleurs de terrains. Elle bénéficie également de leur expertise du Réseau de travailleurs de tous horizons avec lesquels les membres de l'équipe psychosociale entretiennent des communications régulières.

C.1.b. Les supervisions

Depuis la naissance du R.A.J., des séances de supervision sont programmées à hauteur d'une fois tous les deux mois. Elles permettent d'amener un regard externe sur la vie d'équipe et le travail du R.A.J. Outre son soutien, le superviseur permet à l'équipe d'amener une analyse critique sur le travail qu'elle réalise. Sa présence empêche le R.A.J. de dévier – par erreur – des raisons qui l'ont vu naître. De plus, l'ampleur de la tâche étant plus que considérable, il lui permet de ne pas se lancer dans une infinité de projets qu'il ne pourrait pas mener de manière qualitative, et de se centrer sur les projets en cours qui requièrent une attention toute particulière à leur lancement. Le superviseur recadre, accompagne et conseille sur les désirs et les objectifs de l'équipe du R.A.J. Il permet également à l'équipe de se coordonner et de s'organiser dans ses tâches quotidiennes, en suggérant des manières de travailler et d'avancer.

Finalement, les séances de supervision servent à apporter le regard critique et bienveillant de notre superviseur sur nos visées et la manière dont le Réseau souhaite procéder pour y parvenir.

C.1.c. Le comité d'accompagnement

Le R.A.J. a mis en place un Comité d'accompagnement, qui conseille son équipe sur les directions à entrevoir dans les actions qu'il entreprend, au vu de ses finalités et objectifs. L'idée de ce Comité est de réunir des représentants de différents secteurs (secteur académique, aide aux justiciables, logement...) afin qu'il éclaire le Réseau à la lumière de différentes grilles de lectures. En effet, les rencontres permettent de croiser les visions et réalités, et sont riches par la confrontation d'idées.

Le Comité d'Accompagnement constitue un soutien pour l'équipe du R.A.J. afin d'orienter au mieux sa philosophie de travail, mais également de mettre en avant les difficultés auxquelles l'équipe pourrait être confrontée. Aussi, il a comme fonction de promouvoir le R.A.J. par la



communication de ses missions, de soutenir ses ambitions et aspirations, et surtout de le conseiller et de le guider par la richesse des expériences de chacun des membres du Comité.

A la suite d'aléas tels que le départ de Dan Kaminski de notre comité pour des raisons de santé, le RAJ a reconstitué une équipe d'accompagnement. Notre comité d'accompagnement est dorénavant constitué des services suivants :

- CAP-ITI, qui apporte une expertise au niveau carcéral et assuétude
- Le CATS, posture assuétude, qui détient un savoir dans le secteur des soins résidentiels
- @home 18-24, qui représente le secteur des maisons d'accueil, et de la prise en charge des jeunes en situation de précarité
- SMES dont l'expertise se situe au carrefour entre grande précarité, logement, assuétude et santé mentale. L'association a également une expérience dans l'appui aux professionnels
- SSM de Forest-Uccle-Watermael-Boisfort dont l'expérience dans le domaine de la santé mentale est extrêmement précieuse.
- L'APRES, qui représente le secteur de la réinsertion par la formation et l'emploi et qui dispose d'une solide expérience dans l'accompagnement des justiciables

Actuellement, cinq secteurs sont représentés (assuétudes, logement, insertion socioprofessionnelle, santé mentale, grande précarité) au sein du Comité. Ce dernier reste par ailleurs ouvert à la participation de nouveaux membres.

C.1.d. Relations avec l'équipe psychosociale de L'Ambulatoire-Forest

Bien qu'entièrement distinct dans ses missions, le R.A.J. est né des réflexions de l'équipe psychosociale de l'Ambulatoire-Forest ; les membres des deux équipes se côtoient quotidiennement puisqu'ils partagent les mêmes locaux.

Ainsi, le R.A.J. a le privilège de participer aux réunions cliniques de l'équipe psychosociale, ainsi qu'aux réunions institutionnelles durant lesquelles différents points sont abordés, tels que l'activité du service, l'orientation clinique ou des points plus organisationnels, aux journées institutionnelles (journées de travail en-dehors de l'institution qui poussent la réflexion sur des thèmes cliniques et / ou organisationnels).

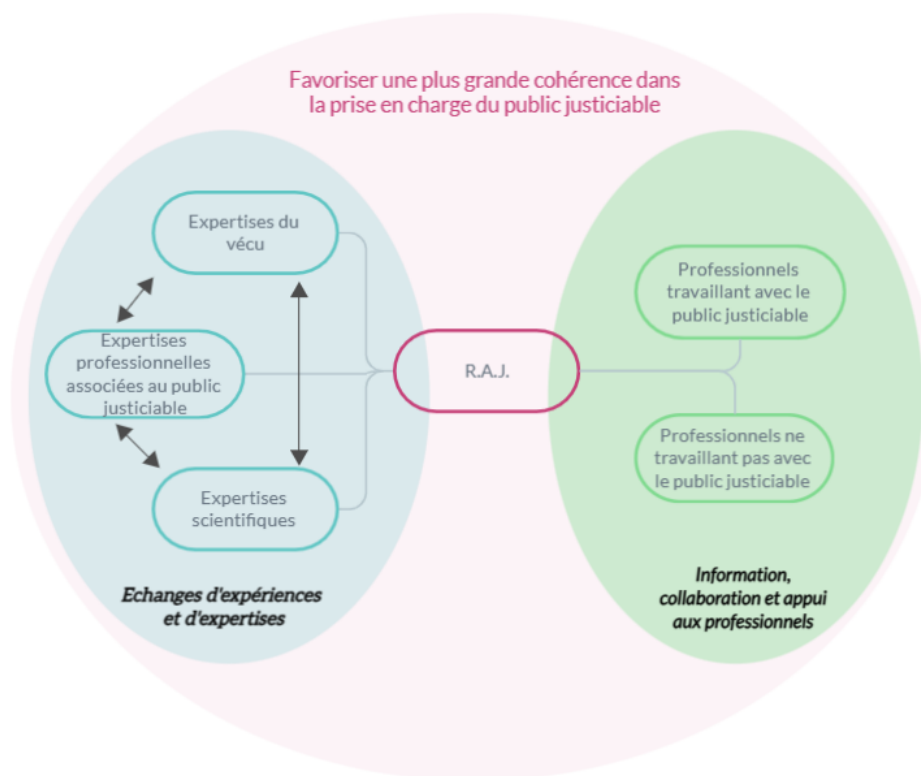
De plus, un temps est alloué au R.A.J. au sein de ces différents espaces de travail, à sa demande, afin qu'il puisse faire part des différents projets sur lesquels il travaille. Il peut ainsi exposer les processus d'échanges, réflexions, créations auxquels il participe, et récolter l'avis des travailleurs de l'Ambulatoire. En outre, cette promiscuité permet également de sonder



l'équipe de l'Ambulatoire-Forest sur différentes thématiques, et de les solliciter lorsque des questions parfois plus techniques se posent. Ainsi tenus au courant des avancées et des idées du R.A.J., les travailleurs de l'Ambulatoire répondent souvent présents lorsque des groupes de travail ou des événements plus ponctuels, tels que des présentations ou Workshops, les intéressent et qu'ils souhaitent y participer.

Enfin, cette proximité permet au R.A.J. d'être au plus proche du terrain et de ne pas s'éloigner de sa réalité, en évoluant aux côtés des psychologues, assistants sociaux et patients de l'Ambulatoire-Forest.

C.2. Fonctionnement



Le R.A.J. s'intéresse aux problématiques inhérentes à la réinsertion du public justiciable sortant de détention (accès aux services de soins, aux organismes de formation, à la mise en ordre des démarches socio-administratives, octroi d'aides sociales, etc.). Il s'est donc donné comme finalité d'initier un décroisement des services des secteurs du social, de la santé et de la justice et ainsi arriver à une meilleure inclusion du public justiciable en détention et à la sortie. Pour ce faire, l'équipe du R.A.J. s'adresse aux professionnels et agit dans une perspective d'intersectorialité.



La méthodologie développée par le R.A.J. s'appuie sur une dynamique de croisement des savoirs où l'expérience de vie des personnes détenues et ex-détenues entre en dialogue avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ce croisement de savoirs est le fondement même de l'état des lieux réalisé par l'équipe. Il sert de guide dans l'élaboration de l'ensemble des projets en cours et à venir.

La majorité des projets se développent à travers des groupes de travail (GT). Ces groupes rassemblent des travailleurs de tous horizons dont la pratique professionnelle est en lien avec la thématique proposée. La majorité des GT à l'initiative du R.A.J. développe des outils utilisés pour informer les institutions et associations qui ne travaillent pas avec le public justiciable et ne sont pas sensibilisés à ses réalités.

L'équipe du R.A.J. se donne comme mission principale d'assurer une fonction d'information des acteurs du terrain. Selon l'intérêt des interlocuteurs, l'équipe veille également à développer d'éventuelles collaborations en vue d'une plus grande inclusion du public justiciable dans leurs pratiques. C'est également son rôle d'identifier les manières dont elle peut les soutenir afin de maximiser la pérennisation de ces partenariats.

D. Philosophie et finalité

La philosophie qui sous-tend le projet est que chaque individu est essentiel au sein de la société. Le R.A.J. vise donc l'inclusion de tous, dans toutes les sphères sociales.

Une des aspirations importantes du projet est de décroisonner les pratiques spécialisées et fluidifier les échanges de pratiques inclusives entre professionnels de manière à contrer le morcellement institutionnel et la logique sectorielle. Orienter et soutenir un décroisonnement permettrait de créer des ponts de collaboration entre les professionnels et « d'augmenter le pouvoir d'action de l'ensemble des intervenants »³.

Le R.A.J. veut prendre acte des éléments problématiques dans la (ré)insertion des personnes justiciables et contribuer à les résoudre en mettant en place des outils au service des professionnels, et en renforçant ou créant des projets de terrain. L'équipe espère opposer au morcellement institutionnel une dynamique de collaboration intersectorielle, en orientant et soutenant un décroisonnement qui permettrait de créer des ponts entre les professionnels afin « d'augmenter le pouvoir d'action de l'ensemble des intervenants ». Autrement dit, créer

³ Quirion B., Hamel S., Gadbois J. et Brunelle N., « La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciairisées », *Criminologie*, Vol. 54, 2021, pp. 13–38.



un réseau fluide, dans une perspective d'intelligence collective, et non dans une recherche d'appropriation.

Le R.A.J. se donne comme mission de répondre aux problématiques de terrain (meilleure communication entre services, nouvelles collaborations, prise en compte de la parole de chacun, sensibilisation aux effets de l'enfermement, clés de compréhension des injonctions judiciaires...) par la collaboration et le partage, sans cadencer les relations. Les projets et collaborations peuvent être conjoncturels, au gré des opportunités, ou s'organiser à plus grande échelle et à plus long terme.

E. Méthodologie



Pour mener des actions concrètes tout en considérant la réalité de chacun, l'équipe du R.A.J. suit une méthodologie en plusieurs étapes, cyclique et récursive (cf. schéma ci-dessus).

Tout d'abord, il s'agit d'explorer une problématique relative à la (ré)insertion des personnes justiciables, en ciblant les secteurs et les personnes à impliquer. Des lectures de rapports scientifiques sont effectuées pour approfondir la compréhension de la problématique.



Afin d'identifier les difficultés associées à l'objet d'étude, l'équipe du R.A.J. part à la rencontre des différents acteurs qui interviennent auprès des personnes justiciables afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et ainsi comprendre davantage les obstacles à la (ré)insertion de ce public. Le Réseau va également à la rencontre des personnes justiciables vivant l'incarcération, sortant de prison, ou réinsérées dans la société depuis plusieurs années, afin d'intégrer leur avis et de tenir compte de leurs réalités.

Les entretiens sont menés de façon semi-directive et des données complémentaires sont également obtenues par des moments d'échanges, visant à faire émerger l'intelligence et les savoirs collectifs, tels que des groupes de travail.

Les informations, les vécus et les données récoltées permettent de constituer un rapport de type « état des lieux » qui constitue le terreau des actions à venir.

Dans un second temps, l'objectif est d'élaborer avec les différents acteurs rencontrés des pistes de solutions qui pourraient sensiblement enrayer les difficultés pointées. À cette fin, la création de groupes de travail avec différents acteurs permet de conceptualiser et de créer des outils et projets particuliers. Cette étape de conceptualisation et de création se poursuit aussi par des échanges et partages avec le Comité d'Accompagnement. Les réunions et les supervisions d'équipe sont également des moments de réflexion essentiels afin de recalibrer les interventions et de prendre du recul sur les chemins empruntés. Tous ces regards extérieurs sont une source d'inspiration et de réflexion non négligeables qui permettent à l'équipe du réseau d'avancer tout en respectant les cadres, besoins, et obligations de chacun.

Par la suite, les projets et/ou outils élaborés sont expérimentés, laissant une marge de manœuvre possible pour d'éventuelles modifications. En expérimentant l'outil ou le projet avec certaines personnes, services, institutions, on perçoit les réactions qu'il suscite. Une fois l'expérimentation terminée, l'équipe du R.A.J. s'engage à prévoir un temps d'échanges pour l'évaluation de l'outil et/ou du projet en question avec un large éventail d'acteurs pour permettre les derniers ajustements.

Enfin, les outils élaborés sont diffusés aux professionnels des secteurs de la santé, du social et de la justice, qu'ils travaillent ou non avec le public justiciable. Cette méthodologie vise à renforcer la collaboration entre partenaires, à soutenir les professionnels et à sensibiliser les institutions. La méthodologie du R.A.J. a aussi pour but d'augmenter l'offre de réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques de terrain.

Ainsi, la méthodologie du R.A.J. lui permet de toujours rester à l'écoute des problématiques liées à la pratique des professionnels, de développer des outils pour y pallier et de les diffuser. Pour cela, le Réseau s'adresse à une multitude d'acteurs différents afin de permettre aux



professionnels de développer une prise en charge plus cohérente et intégrée du public justiciable dans une optique de réinsertion.

III. Projets 2023

Au cours de l'année 2023, le R.A.J. a continué de s'investir dans les projets initiés en 2022, notamment la mise en place d'un groupe de parole destiné aux personnes détenues de la prison d'Ittre, une intervention auprès d'étudiants de l'Université Catholique de Louvain, la modification et la diffusion du documentaire « Un parcours de détenu en Belgique », ou encore la réalisation du documentaire « La formation comme levier de réinsertion ».

En outre, le R.A.J. a également initié de nouveaux projets : le développement du site WEB officiel du R.A.J., l'organisation d'événements au cours des Journées Nationales de la Prison ou encore la sensibilisation auprès d'une classe d'élèves de secondaire.

Les différents projets du R.A.J. appartiennent à plusieurs secteurs et sont dès lors présentés ci-dessous sous six thématiques différentes, qui représentent les six secteurs dans lequel le R.A.J. est actif. En effet, le R.A.J., basé sur l'intersectorialité, est surtout ancré dans les domaines de la Justice, l'Insertion Socio-Professionnelle, la Santé Mentale, la Toxicomanie, la Jeunesse, et le Logement.

Point de départ des différents projets : focus sur l'état des lieux

Ces différents projets mis en place démarrent de l'**état des lieux** rédigé par le R.A.J. concernant les difficultés liées à la sortie de détention, qui émanent d'un croisement de savoirs entre experts du vécu, experts/lectures scientifiques, et experts de terrain. Ce dernier matérialise la vision transversale du Réseau concernant les secteurs Social-Santé-Justice. En outre, il est actualisé régulièrement, prenant en compte les différentes réformes et le contexte global actuel.

Cet état des lieux a été réactualisé en juin 2023, grâce à nos rencontres et à nos lectures. Il est en libre-accès sur le site du Réseau.

A. Justice

Projets à l'initiative du R.A.J.



A. 1) Création d'un espace de parole à l'intention des détenus d'Ilvre

En 2022, le R.A.J. a réuni un groupe de travail visant à instaurer un espace de paroles à l'intention des personnes détenues de l'établissement pénitentiaire d'Ilvre. A la fois thérapeutique dans son effet et pratique, cet atelier a été pensé pour s'articuler autour de la thématique de la réinsertion, en développant à chaque séance un sujet particulier (tel que la formation, les droits sociaux, les liens familiaux, etc.). Le groupe de travail a permis d'établir le contenu des séances ainsi que le nombre et l'identité des intervenants. Le Réseau a rédigé des fiches techniques de chaque séance⁴ et les a mis à disposition sur son site, afin de permettre à chaque institution de s'inspirer de ce travail commun et de faciliter les constructions futures d'espaces de parole similaires.

En tant que coordinateur de ce projet, le R.A.J. était en charge des contacts avec la direction de la prison ainsi que la déléguée intramuros. L'équipe s'occupait également de la rédaction des documents utiles (comptes rendus de réunions, courriers aux personnes détenues, compte rendu d'évaluation etc.).

De manière pratique, le groupe a été mené par un trinôme interinstitutionnel composé d'une psychologue de L'Ambulatoire-Forest, une psychologue de CAP-ITI et un assistant social de CAP-ITI. Ce trinôme a bénéficié de temps de préparation avant le début du groupe et de temps de réunions entre les séances pour une meilleure préparation, et adéquations aux problématiques rencontrées par les participants. Les séances ont été coconstruites avec les participants. C'est-à-dire que les intervenants les ont préparées en amont, mais qu'elles n'ont pas toutes eu lieu dans l'ordre envisagé. Il s'agissait d'aborder les sujets les plus adéquats avec les préoccupations des participants.

L'atelier a eu lieu entre octobre 2023 et décembre 2023 et a constitué en une dizaine de séances. Les premiers retours des intervenants font état d'une amélioration significative de la manière d'envisager les situations de conflits et leur gestion, cependant, une évaluation plus poussée sera menée par le R.A.J. en début d'année 2024.

A. 2) Diffusion du documentaire : Un parcours de détenu en Belgique

Le Réseau diffuse, depuis juin 2022, le documentaire qu'il a produit. Pour ce faire, il a créé une affiche, un QR code, et a rédigé un livret explicatif qui accompagne le film⁵. La possibilité de

⁴ Voir [Annexe 3](#)

⁵ Voir [infra](#).



visionner le documentaire et d'organiser des moments de discussions et de débat suite à la projection a été communiquée *via* différentes newsletters de nos partenaires, sur leurs réseaux sociaux et inscrite à l'agenda du secteur, ce qui a permis au Réseau d'organiser de nombreuses rencontres avec les professionnels, qui se poursuivront encore en 2024.

Suite aux retours que ces derniers ont fait, le R.A.J. a également planifié une diffusion plus large, suivi d'un débat, à plusieurs occasions. L'idée était de toucher un public non averti, sans nécessaire connaissance du milieu carcéral, afin d'entamer une réflexion et des échanges.

Le R.A.J. souhaitait diffuser largement ce documentaire, cependant, un expert du vécu y témoignant à visage découvert préférait que la projection soit toujours assortie d'un échange avec l'équipe du R.A.J. Cela n'étant évidemment pas possible si le documentaire était disponible en ligne, l'équipe a décidé de faire un second montage du documentaire, dans lequel cet expert témoignerait de dos. Cette solution a été acceptée, et le second montage a été diffusé pour la première fois en novembre 2023 lors d'un événement organisé par le R.A.J. dans le cadre des Journées Nationales de la Prison. La version anonymisée de ce documentaire est disponible via le nouveau site internet du R.A.J.⁶

Enfin, le R.A.J. a été approché par le Centre de Formation du Personnel Pénitentiaire (SPF Justice, Direction Générale des Etablissements Pénitentiaires) à la fin de l'année 2022, afin de discuter de la possibilité d'utiliser le documentaire pour la formation des futurs agents de sécurité et accompagnateurs de détention (à Haren), mais également pour qu'il fasse partie de la formation de futurs agents de métiers de la sécurité (pompiers, agents de gardiennages, policiers, agents pénitentiaires). Le documentaire leur a été envoyé, sous conditions que son utilisation soit strictement réservée à la formation du personnel de sécurité, et que sa diffusion soit encadrée.

[A.3\) Présentation sur la prison aux étudiants de criminologie de l'UCL, en partenariat avec l'équipe psychosociale de l'Ambulatoire-Forest](#)

⁶ <https://www.raj-reinsertion.be/>



Le cœur du R.A.J. consiste à éveiller les esprits sur les difficultés que rencontrent les justiciables, au moment charnière de la sortie de prison. Par la prise de conscience de ces réalités, nous espérons voir évoluer les pratiques professionnelles des acteurs de terrain, vers davantage d'inclusion au profit des personnes détenues et ex-détenues.

Ainsi, nous sommes convaincus que la sensibilisation aux problématiques que rencontrent les justiciables doit aussi toucher les professionnels de demain. C'est pourquoi, avec la collaboration de la conférencière Chloé Branders, docteure en criminologie et maîtresse de conférence à l'Université Catholique de Louvain, nous avons organisé une diffusion de notre premier documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, suivi d'un débat avec ses étudiants. Le R.A.J. est ensuite intervenu, accompagnée d'une psychologue de l'Ambulatoire-Forest, lors de son cours : Criminologie des populations marginalisées. Cette intervention a eu lieu en février 2023. L'équipe y a présenté les réalités du public carcéral en détention, ainsi que les principaux freins à la réinsertion au moment de la sortie de détention, et les différences significatives entre les services psycho-sociaux internes aux prisons et les services d'aide aux justiciables et ambulatoire. Enfin, un temps de discussion a été ménagé avec les étudiants, pour leur permettre de livrer leurs réflexions et de poser leurs questions.

A cette occasion, l'équipe a rencontré un membre du Service Psychosocial central, présente dans l'auditoire. Suite à cette discussion, un projet de sensibilisation commune a été envisagé, il sera mis en place en 2024.

A. 4) Organisation d'une journée de sensibilisation avec le SPS central

Suite à la rencontre mentionnée ci-dessus, le R.A.J. et le SPS Central ont débuté un travail commun d'organisation d'un évènement de sensibilisation et de rencontre entre les acteurs de la justice et ceux du secteur de la santé mentale. Cet évènement aura lieu à Bruxelles. Les services conviés seront bruxellois.

L'organisation a débutée en septembre 2023 et l'évènement est planifié pour l'automne 2024.

Les objectifs sont multiples :

- Une meilleure connaissance des services de justice en présence et de leurs cadres d'actions
- Un travail commun autour de vignettes cliniques afin de mutualiser les pratiques des différents secteurs, et envisager une prise en charge plus fluide du public justiciable.

Un représentant des maisons de justice, ainsi que les délégués intramuros des prisons de Bruxelles, Namur, Ixelles et Nivelles ont été conviés à participer à la mise en place de cet évènement.



Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe

A.1) Organisation des Journées Nationales de la Prison (JNP) 2023

L'année 2023 a marqué les 10 ans de l'organisation des Journées Nationales de la Prison (JNP). Comme chaque année, elles ont été organisées par la Concertation des Associations Actives en Prison (CAAP), soutenue par un ensemble de structures intéressées par le projet. Le R.A.J. était une de ces dernières et l'équipe s'est investi quelques niveaux de l'organisation :

- Le Comité de Pilotage qui avait pour objectif de coordonner les actions menées pendant les JNP et les différents groupes de travail associés
- Le groupe de travail « Coup médiatique », dédié à l'organisation d'une pièce de théâtre sous forme de procès fictif. Nommé *Des barreaux à la barre*, cet événement rassemblant sur scène des experts du terrain (directeur de prison, procureur, psychologue etc.) dans leurs propres rôles, un expert du vécu et des acteurs amateurs, a donné le coup d'envoi des JNP. Couronnée de succès, cette pièce de théâtre dénonçant les conditions de détention et de travail des agents a été vue par environ 500 spectateurs.
- L'équipe a organisé une soirée sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle des personnes justiciables. Cet événement a été l'occasion de projeter pour la première fois la nouvelle version du documentaire « Un parcours de détenu en Belgique », et « La formation comme levier de réinsertion ». Des moments d'échanges avec le public ont été organisés après chaque projection.

A. 4) Présences ponctuelles aux CA de la Fidex⁷

Le R.A.J. bénéficie du privilège de participer ponctuellement aux conseils d'administration de la Fidex, que ce soit pour rappeler son rôle et ses objectifs, présenter l'évolution de ses différents projets, ou faire la communication de certaines de ses publications (comme le livret explicatif sur le parcours d'une personne détenue en Belgique, qui accompagne son documentaire).

Rappelons que la Fidex se définit comme un consortium rassemblant treize associations actives en prison à Bruxelles. Son conseil d'administration se réunit tous les deux mois. Lors de ces derniers, l'actualité des services, la situation au sein des prisons bruxelloises et de la

⁷ <https://www.fidexbru.be/>



prison de Haren, les nouveautés du secteur, etc. sont abordés et discutés. L'envie d'articuler solidement et de manière complémentaire les différents services et de renforcer leur collaboration y est omniprésente. Par sa présence à ces conseils d'administration, le R.A.J. peut donc communiquer à une immense partie du secteur de l'aide aux justiciables ses projets (puisqu'ils sont ensuite relayés) et toucher un maximum de professionnels de terrain.

Enfin, le fait d'être accepté par cette fédération, qui a su voir l'intérêt du Réseau et comprendre la complémentarité de leurs rôles, le légitime d'autant plus dans le paysage bruxellois.

B. Insertion socio-professionnelle

Projets initiés par le R.A.J.

B. 1) Création d'un documentaire sur la formation en intra et en extramuros

Suite à son premier documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, le R.A.J. s'est vu confirmer l'importance de développer des outils de sensibilisation par les professionnels. Le format audiovisuel s'est avéré particulièrement attractif et parlant pour les travailleurs de terrain. Certains professionnels travaillant avec les personnes justiciables ont ainsi pu, pour la première fois, découvrir le quotidien en prison et avoir une meilleure idée de l'ambiance qui y règne. De la même manière que pour le premier documentaire, l'équipe, toujours épaulée à la réalisation par [Colin Donner](#), a mis un point d'orgue à faire apparaître des témoignages de sources différentes. Ainsi, vous y retrouverez les voix d'experts du vécu, de directrices de prison, de travailleurs psychosociaux, de formateurs etc. Tous parlent de leurs expériences, des leviers et des freins à l'accès et au suivi d'une formation pour les personnes avec un passé judiciaire.

En effet, la formation, qu'elle concerne l'intramuros ou l'extramuros, elle soulève de nombreuses problématiques que nous avons tenté de mettre en lumière, toujours dans un objectif de sensibilisation des professionnels. Ici, notre documentaire s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires de formations, que nous identifions comme notre principal public-cible. Toutefois, cela n'exclut pas d'autres spectateurs intéressés par la question de la formation en et après la prison.

Les objectifs principaux de ce prochain documentaire sont :



- Sensibiliser les centres de formation et les formateurs aux difficultés de parcours d'une personne justiciable ;
- Développer des collaborations entre le secteur de la formation et celui de l'aide aux justiciables, pour que les centres de formation ouvrent plus facilement leurs portes à un public sortant de prison ;
- Pousser les centres de formations à développer des modules de formations adaptés à la réalité des établissements pénitentiaires ;
- Favoriser une flexibilité lorsqu'une personne en détention souhaite s'inscrire à une formation ;
- Déconstruire les stéréotypes et préjugés entourant indéniablement les personnes justiciables.

Pour réaliser ces objectifs, notre méthode de travail pour la réalisation de ce documentaire a évolué par rapport au premier. En effet, nous avons constitué un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs spécialisés sur les situations relatives à l'accès à la formation, comprenant : une conseillère en formation et orientation de la Cité des Métiers de Bruxelles-Formation, la responsable du Service d'Accompagnement Social des Stagiaires (SASS) de Bruxelles-Formation, le chargé de mission pour la Coordination du Plan Prison bruxellois, une travailleuse de l'ASBL l'Après, et une travailleuse du Service d'Aide aux Justiciables et aux Victimes (SLAJ-V). Accompagnés par leurs expertises respectives, nous sommes allés à la rencontre de pas moins de vingt-cinq témoins afin de récolter leurs impressions, avis et vécus sur les formations. Nous avons également obtenu l'autorisation de filmer à nouveau en prison (prisons d'Ittre, Saint-Hubert et Nivelles), afin d'illustrer au mieux le déroulement de certaines formations, et de rester dans la même lignée illustratrice de notre premier documentaire. Notre perspective de montage repose, à l'instar de celui sur le parcours d'une personne détenue en Belgique, sur le croisement des regards. Tout en poursuivant un objectif de sensibilisation, nous mettons un point d'honneur à nous rapprocher le plus possible d'une neutralité objective.

Les dernières interviews et images ont été récoltées en début d'année 2023. Le montage final a été présenté pour la première fois lors des JNP 2023.

Un événement réunissant notre principal public-cible lancera la diffusion du documentaire début 2024 auprès des organismes d'insertion socio-professionnelle et des formateurs, avec l'aide de nos partenaires du groupe de travail, qui se sont déjà attelés à l'organisation de ce dernier.

B. 2) Etablissement de liens et partenariats avec des acteurs de la formation



Dans une perspective d'étendre et développer le réseau et l'intersectorialité, nous avons rencontré plusieurs acteurs de la formation afin de mieux connaître leur réalité de terrain, mais également de prendre connaissance des offres que nous pourrions relayer.

Nous avons ainsi établi de solides liens de collaboration avec l'ASBL APAJ (Association Pédagogique d'Accueil aux Jeunes), un atelier de formation par le travail. L'APAJ nous a notamment beaucoup soutenu dans la création de notre documentaire sur la formation en intra et extra muros. Cette collaboration a par ailleurs débuté à la suite d'une rencontre entre ses travailleurs et le R.A.J., durant laquelle nous avons diffusé le documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, puis avons échangé et débattu sur leurs réalités concernant le public justiciable.

Nous recevons dès lors les informations concernant leurs formations à venir, et mettons leurs brochures à disposition des professionnels de première ligne et des personnes justiciables.

En outre, nous avons pris le temps de rencontrer l'ASBL Maks, qui nous a présenté son projet *Start it*. Ce dernier semble particulièrement adapté aux besoins du public justiciable et offre des possibilités de formations, ainsi qu'un accompagnement individualisé. Nous recevons dès lors les informations concernant leurs formations à venir, et mettons leurs brochures à disposition des professionnels de première ligne et des personnes justiciables.

C. Santé mentale

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe

C. 2) Lieu de liens le Delta

Le RAJ est partenaire de Rézone, qui est un réseau de services dans le domaine de la santé mentale actif dans le sud de Bruxelles.

Son objectif est de développer une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale cohérente et coordonnée, dans la communauté, en s'appuyant sur les choix des usagers et en visant leur intégration. Rézone est l'antenne sud du réseau « Psy 107 » bruxellois et est soutenue en tant que telle par la Commission Communautaire Commune (COCOM).

C'est dans le cadre de leur groupe de travail n° 3, basé sur l'accueil, qu'est né le projet Delta en 2017. Ouvert depuis août 2021, il s'intègre au sein du projet Calico, un habitat intergénérationnel situé à Forest qui comporte trente-quatre logements répartis entre quatre partenaires : CLTB, ANGELA D, PASS-AGES et le CPAS de Forest. Lancé en novembre 2018 avec l'octroi d'un financement européen au titre du programme Actions Innovatrices Urbaines, le projet Calico est entré en 2021 dans l'année de son emménagement.



Le R.A.J. pense utile de pouvoir soutenir ce projet et de pouvoir en faire sa promotion, tant la question de la qualité du lien – à l'autre, à soi, à la société – est fondamentale lorsqu'une personne réintègre une société de laquelle elle a été exclue pendant une période relativement longue, quelle que soit la raison de son isolement (santé mentale, détention, etc.). C'est pourquoi jusqu'en septembre 2023, le R.A.J. a assuré deux permanences fixes par semaine (les jeudis de 12 à 15h et les vendredis de 13 à 16h), et participe aux réunions d'équipe une fois toutes les deux semaines, ainsi qu'aux interventions (voir *supra*) et aux assemblées participatives (durant lesquelles les décisions sont prises de manière horizontale, en concertation avec les participants). Il s'investit également dans la vie du lieu en s'impliquant dans les projets plus ponctuels du Delta, comme l'organisation et l'animation d'ateliers de Noël, la fête de Noël, la fête du printemps, etc. Après septembre 2023, les permanences assurées par l'équipe du R.A.J. ont été reprises par un travailleur de l'équipe psychosociale de L'Ambulatoire-Forest, le R.A.J. ne pouvant plus s'y rendre aussi régulièrement par manque de temps. L'équipe du R.A.J. continue de faire des permanences de manière ponctuelle, au minimum une fois par mois pour continuer de soutenir cet espace.

Par ailleurs, le Réseau s'assure de communiquer le plus largement possible autour du projet (flyers à disposition des travailleurs du réseau, présentation du lieu aux patients de l'Ambulatoire-Forest, accompagnement des patients de l'Ambulatoire-Forest vers le lieu, affichage du programme et des événements au sein de l'institution, présentation du projet lors de chaque rencontre avec d'autres services / institutions, etc).

C.4). GT Addictions santé mentale et justice

Le R.A.J. participe au groupe de travail Addictions, santé mentale et justice, organisé par la plateforme bruxelloise pour la santé mentale.

La Plateforme est une initiative commune des institutions et services psychiatriques bruxellois unicomunautaires francophones, unicomunautaires néerlandophones et bicomunautaires. L'association a pour but de promouvoir et d'organiser, dans l'intérêt des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, une concertation entre les institutions et services psychiatriques qui y exercent leurs activités.

L'objectif de ce groupe de travail est la rencontre entre travailleurs de secteurs différents, une meilleure compréhension des cadres de travail de chacun et un travail commun autour de vignettes cliniques afin de confronter les points de vue, et de penser ensemble des trajets de soins plus inclusifs.

Participer à ce groupe de travail est particulièrement intéressant pour l'équipe du R.A.J., en effet, les discussions permettent de mieux appréhender les réalités de terrain des



professionnels des secteurs de la santé mentale, des assuétudes, de la justice et de l'aide sociale.

D. Toxicomanie

Projets initiés par le R.A.J.

D.1). Visite du centre de jour pour jeunes d'Enaden

Dans le cadre du groupe de travail Jeunes et Justiciables, organisé par le R.A.J., l'équipe, accompagnée d'une travailleuse du SEMJA de Watermael Boisfort et d'une psychologue de L'Ambulatoire-Forest a eu la chance de visiter le Centre de jour pour jeunes (CJJ) d'Enaden. Cette unité d'Enaden accueille des jeunes de 15 à 25 ans souffrants d'assuétudes de tous types (produits, comportementales etc.) qui les empêchent de poursuivre un parcours scolaire ou une insertion dans la vie professionnelle. Elle est née d'un constat de l'équipe du Centre de jour pour adulte, une autre unité d'Enaden, sur l'inadéquation de ce genre de centres face aux problématiques rencontrées par les jeunes adultes. Ce constat fait écho celui à l'origine de la création du GT Jeunes et Justiciables : il existe trop peu d'espaces dédiés aux jeunes ayant des problématiques de justice.

Cette visite a été l'occasion de renforcer notre connaissance du secteur assuétude bruxellois, de créer des liens informels entre les travailleurs en présence et de mieux comprendre le cadre de travail du CJJ.

D.2). Projet de guide des services assuétudes

A l'occasion de l'intervention du R.A.J. à la Plateforme de Réinsertion de l'Etablissement pénitentiaire d'Ittre, un contact a été initié avec une représentante de la Fedito Wallonne. En effet, en préparant leurs interventions respectives, les travailleuses du R.A.J. et de la Fedito Wallonne, ont fait le constat d'un manque de positionnement clair des services de soins ayant une expertise en matière d'assuétude, quant aux conditions de la prise en charge des justiciables dans leurs institutions. Ce manque d'informations pose un réel problème en termes de relais : les professionnels qui accompagnent les personnes justiciables dans un parcours de soin ne peuvent orienter correctement leurs bénéficiaires et tout le monde se retrouve dans une impasse.



Clarifier les cadres des institutions de soin et leur ouverture (ou non) vis-à-vis du public justiciable est donc fondamental pour les professionnels et leurs publics. Pour répondre à ce besoin, la Fedito Wallonne et le R.A.J. ont débuté la construction d'un guide des services ayant une expertise dans le domaine des assuétudes. A la différence des documents déjà existants sur le sujet, celui-ci réunirait plusieurs caractéristiques :

- Il sera uniquement dédié aux personnes sous conditions de justice et aux professionnels les accompagnants
- Il sera précis sur les conditions de prise en charge (ex : est-ce que l'institution accueille des personnes sous bracelet électronique ?)
- Il sera rédigé dans un langage compréhensible par tous, ce qui comprends l'inclusion de pictogrammes pour les personnes ne lisant pas le français
- Les informations seront uniformisées entre la Wallonie et le territoire de Bruxelles

En 2024, un questionnaire sera envoyé aux associations/institutions ayant une expertise dans le milieu des assuétudes. Les réponses seront traitées dans le courant de la même année.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe

D.1) Plateforme de réinsertion d'Ittre

En août 2023, l'équipe a été contactée pour participer à la plateforme de réinsertion de la prison d'Ittre, organisée par la Déléguée Intramuros des prisons d'Ittre et de Nivelles. Les plateformes de réinsertion sont des espaces organisés annuellement ou biannuellement par les prisons. L'objectif est de faire venir en prison des services qui n'y interviennent pas afin que les détenus sélectionnés pour y participer puissent avoir un premier contact avec eux. Ces services travaillent dans des secteurs différents mais sont des ressources dans le processus de réinsertion : des agences immobilières sociales, un CPAS, un centre de cure, un service d'aide aux justiciables, plusieurs centres d'insertion socio-professionnels, etc. étaient ainsi présents pour répondre aux questions des personnes détenues.

Le R.A.J. était présent pour représenter le secteur assuétude bruxellois et était donc en charge de présenter l'offre de soin disponible à la sortie de détention. L'équipe a ainsi pu répondre aux questions de plusieurs détenus et leur donner des informations sur les institutions répondants à leurs besoins.



Il est prévu que cette action se réitère en 2024.

D. 2). Gt Justice et Santé, mise en place du GT en fin d'année

C'est suite à la relance, au niveau fédéral, de groupes de travail (FR et NL) sur la réforme des soins pénitentiaires, que la feda-bxl (anciennement Fedito Bruxelles) a d'abord envisagé de relancer un GT "prison". Cependant, après une première concertation, il lui a semblé plus pertinent de mettre en place un GT Justice.

Ce GT a débuté le 7 décembre 2022 et s'est clôturé le 20 septembre 2023. Huit séances se sont tenues dans les locaux de la feda-bxl. Le GT était coordonné par Transit et l'Ambulatoire-Forest ; le R.A.J. seconde l'Ambulatoire-Forest dans cette coordination.

Les objectifs de ce groupe de travail étaient :

- Faciliter la communication et l'information à ce sujet, et créer un dossier de référence sur le Cloud de la feda-bxl
- Faciliter l'accueil des justiciables dans l'ambulatoire et le résidentiel de notre secteur (travail sous- injonction / parcours de soin / entrée et sortie de Prison /...);
- Faciliter un dialogue Santé-Justice (au niveau fédéral et/ou Bxl)
- Rédiger un plaidoyer

Un document reprenant l'ensemble des recommandations portées par le groupe de travail, sur la prévention, la réduction des risques et la continuité des soins pour les personnes justiciables, sera publié en 2024 par la feda-bxl.

E. Jeunesse

Projets initiés par le R.A.J.

Groupe de travail Jeunesse

Les membres de ce GT sont composés d'acteurs représentant chacun un maillon de la chaîne pénale :

- La Mado Sud pour le côté prévention ;
- L'Ambulatoire-Forest concernant le soin (dont le soin sous injonction) ;



- @Home pour la question du logement (maison d'accueil pour les jeunes hommes de dix-huit à vingt-cinq ans) ;
- Le SEMJA représente la justice alternative ;

L'enjeu de ce GT réside dans le rôle de ces acteurs auprès des jeunes justiciables, public particulier qui demande une adaptation et une flexibilité dans sa prise en charge. Tout d'abord, les membres du GT ont appris à se connaître en se présentant et en présentant son institution, son rôle, et ses questionnements quant au public jeune. Il a fallu délimiter et définir ce qu'on entendait par « jeunes justiciables », et s'accorder sur cette définition pour pouvoir la justifier et travailler avec. Les réunions de ce GT se déroulent selon un système de tournante : chaque institution accueille au moins une fois le groupe, afin de montrer son environnement de travail pour permettre aux membres de visualiser le cadre d'intervention de chacun.

Dans un second temps, il a été décidé que chaque partenaire présenterait une vignette clinique liée à sa réalité professionnelle. Ce grand objectif s'articule autour de plusieurs petits objectifs : partager ses pratiques, améliorer les relais, créer un réseau de partenaires, se décharger émotionnellement de situations difficiles et apprendre à se connaître afin de réaliser les possibilités de collaborations.

Les travailleurs participants à ces échanges ont fait état de l'utilité de ce lieu : des relais entre services participants ont pu être mis en place, chacun a pu élargir son réseau, les conseils et réflexions émergents des présentations de situations cliniques sont d'une aide précieuse à la pratique etc.

Le groupe a donc déjà permis un décroisement des services, il offre également une bulle d'air pour les travailleurs qui s'y engagent.

A terme, l'idée est d'élargir ces séances à d'autres acteurs concernés par ce public, tout en considérant les premiers membres comme le "noyau dur" de ces échanges, et de créer des séances de sensibilisation par rapport à la prise en charge des jeunes justiciables.

F. Logement

Au cours des différentes rencontres menées par l'équipe du R.A.J., le logement est souvent apparu comme une difficulté centrale du public justiciable. Le Réseau se propose donc de mettre une priorité sur les difficultés relatives aux logements en proposant sa force de travail pour renforcer des projets existants.



Projets initiés par le Réseau R.A.J.

F. 1) Homeless Vincula

En continuité de l'année 2022, les travailleurs du projet Homeless Vincula (ASBL La Source) et ceux du Réseau ont échangé de nombreuses fois et sont restés étroitement en contact.

Les échanges et réflexions de l'équipe d'Homeless permirent également au R.A.J. d'enrichir son état des lieux des freins et leviers à la réinsertion en y intégrant les points de vues des travailleurs de terrain.

De plus, le R.A.J. a pu développer son projet d'écriture qui recroise les témoignages des travailleurs d'une institution envoyeuse et des travailleurs d'Homeless, afin de souligner son importance dans le monde de l'accueil pour les personnes sortant de prison, et afin de marquer son soutien à une telle initiative.

La récolte des témoignages des travailleurs de projet Homeless Vincula a été réalisée en plusieurs étapes :

- Premiers échanges informels lors d'une après-midi en immersion dans le lieu de vie ;
- Autres échanges lors du débat suivant la diffusion du documentaire sur le Parcours d'une personne détenue en Belgique ;
- Réunion afin d'officialiser les retours, après le déménagement du Train Hostel et la fin du projet-pilote.

Il nous est apparu primordial de prendre l'avis de ces travailleurs, d'autant plus qu'il s'agissait d'un projet pilote et que ces derniers ont exprimé de la gratitude face à notre démarche de nous intéresser à leur vécu face à un public pas toujours facile. Ils nous ont remercié et ont souligné l'importance de pouvoir partager leurs expériences et retours, afin de contribuer à d'éventuelles perspectives et améliorations si un autre projet du même acabit venait à naître.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe

F. 1) Groupe de travail logement

Initié par la coordinatrice des services d'aide aux justiciables subventionnée COCOM et mis en place en 2020, ce groupe de travail s'articule autour de quatre réunions par an. Il réunit les travailleurs intéressés par ce thème (services externes, SPS, direction des prisons de Forest,



Saint-Gilles et Berkendael, coordinateurs des communautés, experts du secteur logement...).

Ses objectifs spécifiques résident en quatre points :

- Prendre connaissance des projets existants et à venir ;
- Créer ou étendre des liens de collaboration ;
- Proposer des projets communs ;
- Rédiger des recommandations.

Le logement étant l'un des problèmes principaux rencontré par les personnes sous condition de justice, et étant une pierre angulaire au démarrage d'un processus de réinsertion, il a semblé important que le R.A.J. s'y engage, et soutienne ce projet.

G. Accès aux droits

Projets initiés par le R.A.J.

G.1) Accès CPAS

Lors de notre Workshop « Prison et Santé mentale » d'octobre 2022, la référente de quartier du contrat local social-santé du bas de Forest (PSSI) figurait parmi les participants. Cette dernière a pris contact avec nous suite à notre présentation. En effet, elle nous a affirmé avoir appris certains obstacles à la réinsertion des personnes sortant de prison, notamment concernant la situation de certaines au niveau du logement / financier / etc. pendant le laps de temps qui existe durant le traitement d'une demande d'aide au CPAS. L'idée de ce contact est d'arriver à une sensibilisation de son service et d'autres CPAS, afin de réfléchir ensemble à des solutions pour améliorer le délai d'attente (par exemple, en permettant d'anticiper la demande depuis la prison, etc).

Le R.A.J., avec l'aide de l'Ambulatoire Forest, de l'Après et de CAP-ITI, a également pour projet d'écrire des recommandations afin d'améliorer l'accès des personnes (ex-)détenues à leurs droits liés au CPAS. L'Ambulatoire-Forest, aidé par le Réseau, a donc mené une étude sur l'accessibilité du CPAS pour les sortants de détention dans cette optique.



H. Productions du R.A.J.

Produire des outils d'appui ou de sensibilisation autour des questions carcérales et de réinsertion fait partie intégralement des missions du R.A.J.

Ainsi, voici une liste non exhaustive de ses productions en 2023 :

- Livret explicatif sur le parcours d'un détenu en Belgique : édité en 2022, modifié et réédité en 2023. Il constitue une introduction au monde carcéral et pénal, dont le vocabulaire est nébuleux pour toute personne ne travaillant pas dans ces domaines.
- Documentaire « Un parcours de détenu en Belgique » : dont la version anonyme est sortie en 2023. Ce documentaire retrace un parcours « classique » de détenu en Belgique, en croisant les voix des experts du vécu et celles des travailleurs du terrain.
- Etat des lieux des freins et des leviers à la réinsertion
- Rédaction de notes / avis (en partenariat avec Homeless Vincula, adressé aux CPAS...) ;
- Fiches techniques pour le lancement d'un groupe de parole à l'Etablissement Pénitentiaire d'Ittre. Ces fiches ont été construites dans l'idée d'aider les professionnels qui le souhaitent, à construire leurs propres groupes de parole à visée plus thérapeutique que sociale et portant sur la détention et la sortie.
- Documentaire « La formation comme levier de réinsertion » : sorti fin 2023, qui éclaire les freins et leviers auxquels les justiciables et leurs accompagnants, sont confrontés lorsqu'ils souhaitent se former.
- Livret explicatif « Former un public avec un passé judiciaire » : rédigé en partenariat avec Bruxelles-Formation, ce livret aborde entre autres le secret professionnel partagé, le casier judiciaire, les différentes modalités de formation, et les services ressources sur le réseau bruxellois.



IV. Collaborations et partenaires privilégiés



A.



Collaborations

Le R.A.J. a développé un réseau de collaborateurs via des groupes de travail, des projets, des événements ponctuels... Ceux-ci sont, pour la plupart cités *supra*. Le R.A.J. se veut fluide et sans adhésion formelle, donc sans membre permanent. Cette manière d'envisager le réseau tient en la volonté d'inclure un maximum de partenaires, de favoriser l'intersectorialité et de décroisonner au maximum les institutions, afin de mettre l'accent sur les collaborations. Il s'agit donc avant tout de créer du lien entre toutes ces entités qui forment un tout : le secteur Social-Santé-Justice. Voici quelques-uns des services avec lesquels le Réseau a eu l'opportunité de collaborer :





Et bien



d'autres



encore !

Le R.A.J. accorde une réelle importance à ces rencontres, qui lui paraissent primordiales. En effet, nous avons pris conscience de l'aspect fondamental qu'elles revêtent pour nous, mais également pour les professionnels. Ainsi, nous avons pu accueillir la reconnaissance de certains travailleurs, qui ont pu manifester leur soulagement qu'une structure s'intéresse à eux, à leurs ressentis et à leurs expériences. Aussi, les retours qu'ils ont pu nous faire et les difficultés qu'ils peuvent vivre parfois au quotidien dans leur travail, sont de réels apports pour l'enrichissement de notre connaissance des secteurs contribuant à la (ré-)insertion. En outre, ils nous permettent de penser ensemble à des leviers, des améliorations ou des pistes de solutions. C'est prenant en considération les professionnels de terrain et en leur offrant des espaces ou des temps de réflexions et de « décharge », qu'on améliore la prise en charge du public dont ils s'occupent, et ainsi œuvrer pour leur (ré-)insertion et le bien-être collectif.



B. Partenaires privilégiés



1) Le CATS

Centre de postcure long séjour s'adressant aux personnes majeures souffrant de dépendances à un produit (alcool, drogues, médicaments).

Le CATS est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.

2) CAP-ITI

Service ambulatoire proposant entre autres, une aide psychosociale aux personnes sous conditions de justices, quelles soient incarcérées ou non. L'association reçoit ses patients dans ses locaux, mais se rend également dans les prisons de Haren, Saint-Gilles, et Ittre.

CAP-ITI est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.

3) @Home 18-24

Maison d'accueil créée par l'association Les petits riens pour les jeunes en situation de précarité et/ou en grande difficultés familiales de 18 à 24 ans.

@Home 18-24 est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.

4) Après ASBL

Service ambulatoire d'aide aux justiciables dont l'objectif est la réinsertion par la formation et le travail. L'asbl est active dans les prisons bruxelloises ainsi qu'à l'Etablissement Pénitentiaire d'Ittre.

L'APRES est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.

5) Rézone

REZONE est un réseau de services du secteur de la santé mentale, actifs dans le sud de Bruxelles. Son but est de développer une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale cohérente et coordonnée, dans la communauté, en s'appuyant sur les choix des usagers et en visant leur intégration. Ce Réseau est l'antenne sud du réseau « Psy





107 » bruxellois et est soutenue en tant que telle par la Commission Communautaire Commune (COCOM).

Rézone octroie un subside à l'Ambulatoire-Forest dans le cadre du projet Delta.

V. Perspectives 2024

Au vu des avancées du Réseau R.A.J. cette dernière année, des collaborations enthousiasmantes et de l'impact positif que les actions peuvent avoir sur la réinsertion des personnes sortants de prison, son équipe continue avec grande motivation à porter le projet en 2024. Ci-dessous sont listés les projets initiés en 2022 et 2023 qui continueront à être développés en 2024, et de nouveaux projets verront le jour en 2024.

Projets à continuer :

- Le documentaire « Parcours d'un détenu en Belgique » : continuer la diffusion et les discussions / débats qui l'accompagnent ;
- Diffuser le livret explicatif sur le parcours d'un détenu en Belgique ;
- Le documentaire « La formation comme levier de réinsertion » : continuer la diffusion et les discussions / débats qui l'accompagnent ;
- Diffuser le livret explicatif « Former un public avec un passé judiciaire » ;
- Maintenir les collaborations et partenariats existants ;
- Relayer au maximum les informations et actualités du secteur ;
- Organisation de l'évènement de sensibilisation du 1^{er} février 2024
- Organisation de sensibilisations d'équipe sur l'accueil du public justiciable
- Développement du guide des services assuétudes à destination des personnes détenues
- Mise à jour constante de notre site web
- Participations aux plateformes réinsertion en prison ;
- Mise en place de lieux d'échanges de pratiques cliniques entre acteurs de terrains des services d'aide aux justiciables ;
- Finalisation de supports de communication autour des outils développés par le Réseau ;



- Mise à jour de l'état des lieux des freins et leviers à la réinsertion des personnes justiciables,
- ...

Projets à entamer :

- Lancement du travail autour de notre troisième documentaire sur les questions assuétudes et détention
- Mise en place d'une newsletter trimestrielle
- Participation à l'organisation des Journées Nationales de la Prison 2024
- ...

Fait à Bruxelles, le 14 juin 2024

Par l'équipe du R.A.J. – Continuité dans la réinsertion

Christophe Henrion

Coraline De Spirlet

Céline Ulmann

Mélissa Gauliard